

Le Président,

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L952-6-1 ;
- Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps de maître de conférences ;
- Vu la délibération du conseil académique en formation restreinte (séance du 22 mars 2017) ;

ARRETE

Article premier : Le comité de sélection pour l'emploi de professeur des universités n° 60PR3079 (4384) – profil : Mécanique, est constitué ainsi qu'il suit :

Membres internes

François COULOUVRAT, Directeur de recherche (Président)

Farzaneh AREFI-KHONSARI, Professeur des universités

José-Maria FULLANA, Professeur des universités

Djimédo KONDO, Professeur des universités

Corrado MAURINI, Professeur des universités

Membres externes

Catherine COLIN, Professeur des universités

Emmanuel DELANGRE, Professeur des universités

Danièle ESCUDIE, Directrice de recherche

Daniel JUVE, Professeur des universités

Eric LAMBALLAIS, Professeur des universités

Elisabeth LEMAIRE, Directrice de recherche

Sylvie LORTHOIS, Directrice de recherche

Article 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 22 mars 2017

Pour le Président de l'Université P. et M. Curie
Et par délégation
Le Vice-Président Parcours professionnels
et carrières
Jean CHAMBAZ

Jacques MALENFANT

